

# Dépistages

## **Problématique : Actions de dépistage des troubles visuels au fil de la vie**

Le dépistage des troubles visuels est une préoccupation de Santé Publique. De nombreuses structures assument cette mission auprès de l'enfant, du travailleur, du sportif, du conducteur ...

Des orthoptistes participent auprès de médecins de PMI et des médecins de Santé scolaire à des actions de dépistage des troubles visuels en **crèche** et en **milieu scolaire**.

Des orthoptistes font des actes de dépistage pour l'Armée, l'Aviation, la SNCF, la médecine du Travail par exemple, avant informatisation d'une Administration ou d'une Entreprise.

Des actions de dépistage, ponctuelles, organisées par la Prévention Routière ont également fait appel aux orthoptistes...

Et pourquoi pas un dépistage des incapacités visuelles de la personne âgée pour une prévention de la dépendance ?

## **Objectifs de la session**

Connaître les diverses structures de dépistage et leur organisation. Place de l'orthoptiste .

Mieux connaître les matériels utilisés pour le dépistage des troubles visuels chez l'enfant, chez l'adulte.

Partager une réflexion sur le rôle de l'orthoptiste face au problème de Santé Publique qu'est le dépistage des troubles visuels.

Faciliter la démarche administrative et technique de l'orthoptiste intéressé par une telle action.

**Population concernée**                      Tout orthoptiste diplômé.

## **Contenu**

Réflexion sur les concepts : Dépistage - Prévention- Bilan orthoptique

Dépistage pour qui ? où ? avec qui ? quand ? comment ? pour quoi ?

Informations sur la PMI : petite enfance, Hygiène scolaire, Médecine du Travail : CRAM & INRS

Approche des différents matériels de dépistage utilisés.

## **Méthodes pédagogiques**

Exposés théoriques et discussions.                      Travaux pratiques sur documents.

## **Renseignements pratiques**

Première mise au programme : 1987

Durée : 2 jours